Institut des comptes nationaux

2023-04-24

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens: NBB.stat Information générale

Comptes non financiers des secteurs institutionnels – quatrième trimestre de 2022

- **Le taux d'épargne des ménages se replie sensiblement au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2022, il s'affiche à 12,5 %, se rapprochant ainsi de son niveau d'avant la crise sanitaire.**

- **Le taux de marge des entreprises est en baisse au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2022, il s'établit à 43,8 %, soit un taux inférieur au niveau record de 2021 mais néanmoins toujours élevé dans une perspective historique.**

- **Le déficit des administrations publiques se réduit légèrement. Sur l'ensemble de l'année 2022, il se chiffre à 3,9 % du PIB.**

INDICATEURS CLÉS

(Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages[1]		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2020		20,5	9,2	42,7	27,6	-9,0
2021		17,0	9,9	44,2	26,9	-5,5
2022		12,5	10,3	43,8	26,4	-3,9
2020	I	17,9	9,3	43,9	27,4	-6,9
	II	25,1	8,3	40,7	26,3	-14,4
	III	16,0	9,5	42,9	27,6	-6,8
	IV	23,1	9,5	43,0	28,9	-8,6
2021	I	20,5	9,7	44,5	27,9	-5,7
	II	18,8	9,9	43,8	27,9	-6,4
	III	15,8	9,9	44,4	26,4	-6,7
	IV	13,1	10,2	44,2	25,6	-3,3
2022	I	11,6	10,7	44,1	26,3	-2,1
	II	14,4	10,2	44,2	25,9	-4,4
	III	13,1	10,2	43,8	26,3	-4,7
	IV	10,8	10,1	43,1	27,2	-4,4

1 Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

Le taux d'épargne des ménages se replie sensiblement

Le taux d'épargne est en recul et s'établit à 10,8 % au quatrième trimestre de 2022, contre 13,1 % au trimestre précédent.

Tandis que le revenu disponible des ménages s'inscrit en hausse (+1,0 %), leurs dépenses de consommation finale augmentent plus fortement (+3,7 %), ce qui impacte négativement le taux d'épargne.
La rémunération des salariés et le revenu mixte des indépendants concourent le plus significativement à la croissance du revenu disponible au quatrième trimestre, à hauteur de, respectivement, 1,6 et 0,6 points de pourcentage. À l'inverse, les impôts courants sur le revenu et le patrimoine y contribuent négativement, à concurrence de -1,3 point de pourcentage.

Sur l'ensemble de l'année 2022, le revenu disponible des ménages progresse considérablement (+7,2 %). C'est principalement la rémunération des salariés qui participe à cette croissance, à hauteur de 7,9 points de pourcentage. Le revenu mixte des indépendants et les revenus de la propriété et autres transferts courants nets y contribuent également positivement, quoique dans une moindre mesure, soit de respectivement 1,9 et 0,9 points de pourcentage. Par ailleurs, la baisse des prestations sociales nettes et la hausse des impôts sur le revenu et le patrimoine influent négativement sur la croissance du revenu disponible, soit de respectivement -0,6 et -2,9 points de pourcentage.

Les dépenses de consommation finale enregistrent une forte hausse en 2022 (+13,1 %), bien supérieure à celle du revenu disponible des ménages (+7,2 %), ce qui pèse lourdement sur leur taux d'épargne, qui s'affiche à 12,5 % en 2022, soit un niveau très proche de celui d'avant la crise sanitaire (12,4 % en 2019).

Le taux d'investissement des ménages demeure assez stable

Au quatrième trimestre de 2022, le taux d'investissement des ménages (qui inclut la construction et la rénovation de logements et la formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) reste assez stable, à 10,1 %.

En moyenne, sur l'ensemble de l'année 2022, le taux d'investissement des ménages se chiffre à 10,3 %, soit en hausse par rapport à l'année 2021 (9,9 %).

Le taux de marge des sociétés non financières est à nouveau orienté à la baisse

Le taux de marge des sociétés non financières s'affiche à nouveau en baisse au quatrième trimestre de 2022, à 43,1 %, contre 43,8 % au trimestre précédent. L'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières se contracte en effet de 0,8 %, tandis que la valeur ajoutée enregistre une croissance de 0,7 %.

Sur l'ensemble de l'année 2022, le taux de marge des sociétés non financières s'établit à 43,8 %. Ce niveau est inférieur au taux record de 44,2 % atteint en 2021 mais reste néanmoins élevé dans une perspective historique.

Le taux de marge présenté ici rend compte de la moyenne de l'ensemble du secteur des sociétés non financières. Une limite de cet indicateur est qu'il ne traduit pas l'hétérogénéité des situations au sein du secteur.

Le taux d'investissement des sociétés non financières poursuit sa hausse

Le taux d'investissement des sociétés non financières se chiffre à 27,2 % de la valeur ajoutée au quatrième trimestre, soit en progression par rapport au trimestre précédent (26,3 %). La croissance des investissements des sociétés non financières (+4,0 %) dépasse en effet largement celle de la valeur ajoutée (+0,7 %).

Cependant, sur l'ensemble de l'année 2022, le taux d'investissement des sociétés non financières se monte à 26,4 %, soit en retrait par rapport à l'année 2021 (26,9 %).

Le solde de financement des administrations publiques s'améliore légèrement

Au cours du quatrième trimestre de 2022, le solde du compte des administrations publiques se redresse modestement, affichant un déficit de 4,4 % du PIB (contre 4,7 % au troisième trimestre).

La croissance des recettes est essentiellement liée à l'augmentation des impôts directs.

Du côté des dépenses, ce sont principalement les rémunérations des salariés et la consommation intermédiaire qui participent à sa progression.

Sur l'ensemble de l'année 2022, le déficit public s'établit à 3,9 % du PIB, contre 5,5 % l'année précédente.

Méthodologie et définitions

Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC2010.

Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.

Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.

Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.

Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.

Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).

Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.